



**PRÉFET
DE LA RÉGION
CENTRE-VAL
DE LOIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction régionale de l'environnement
de l'aménagement et du logement**

PROFIL ENVIRONNEMENTAL RÉGIONAL

Octobre 2020

Panorama des enjeux régionaux



Table des matières

La carte administrative	2
La géologie de la région Centre - Val de Loire	3
Les plans de prévention du risque d'inondation (PPRI) et les territoires à risque important inondation (TRI) en 2018.....	4
L'état écologique des masses d'eau de surface en 2019.....	5
La densité de population en 2016	6
L'évolution de l'artificialisation par le bâti foncier	6
Les flux d'artificialisation entre 2009 et 2018 par le bâti foncier (échelle communale) ...	7
Les unités paysagères	8
Les biens inscrits au patrimoine mondial de l'Unesco	9
Les habitats menacés de la liste rouge régionale	9
Les espaces protégés	10
Le nombre d'établissements industriels de plus de 50 salariés par commune en 2017	11
La situation de l'éolien en janvier 2020	12
Les surfaces cumulées d'entreposage commencées entre 2009 et 2018	13
La répartition de la surface agricole utile du Centre - Val de Loire en 2018	14
L'occupation des sols	15
Le besoin apparent en matières de la région Centre - Val de Loire en 2014	16
L'intensité matérielle (Quantité de matière consommée pour 1€ de PIB)	16
Les flux routiers interrégionaux de marchandises en 2017 vers ou depuis la région Centre - Val de Loire (flux supérieurs à 1 million de tonnes)	17
Les territoires de vie selon leur profil	18

La région Centre-Val de Loire est concernée par trois grandes dynamiques :

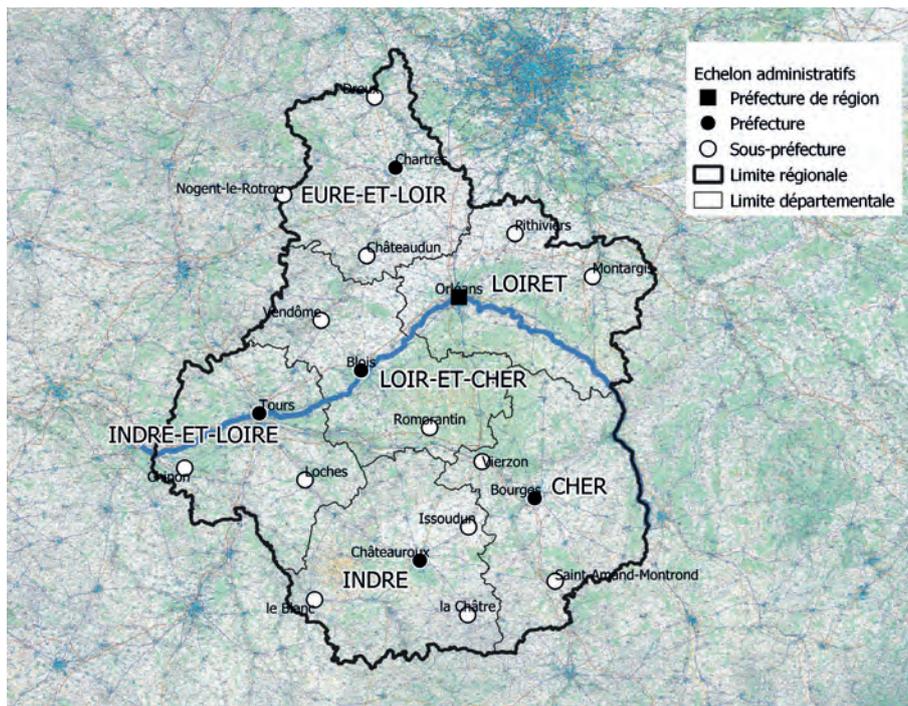
- l'axe ligérien qui présente une forte densité de population avec les deux principaux pôles urbains et universitaires d'Orléans et Tours, un tissu économique diversifié dont le dynamisme est soutenu par le principal axe de communication de la région.
- le sud (Indre et Cher) marqué par une très faible densité de population couplée à un vieillissement accéléré de celle-ci, des reconversions industrielles difficiles, des taux de chômage et de pauvreté élevés, un faible niveau de qualification et un poids élevé du tertiaire non marchand et de la polyculture-élevage.
- la frange francilienne (Dreux, Chartres, Pithiviers, Montargis) qui reste un territoire industriel et agricole mais présente de fortes fragilités socio-économiques souvent cachées par le dynamisme démographique et le faible taux de pauvreté engendrés par la périurbanisation parisienne.

A cet égard, la proximité de la région parisienne génère des problématiques importantes en Centre-Val de Loire (approvisionnement en ressources minérales, apports de populations, flux de déplacements pendulaires de salariés et flux de transport de marchandises), mais est aussi une chance pour son développement dans le contexte du Grand Paris.

La région Centre-Val de Loire, septième région de France par sa superficie

La région s'étend sur 39 151 km². Elle comprend six départements : le Cher, l'Eure-et-Loir, l'Indre, l'Indre-et-Loire, le Loir-et-Cher et le Loiret. Seules deux communes ont plus de 100 000 habitants : Tours, et la capitale régionale, Orléans. Les autres préfectures de départements, Bourges, Blois, Châteauroux et Chartres comptent une population comprise entre 38 000 et 67 000 habitants.

La carte administrative



©DREAL Centre-Val de Loire-SCATEL

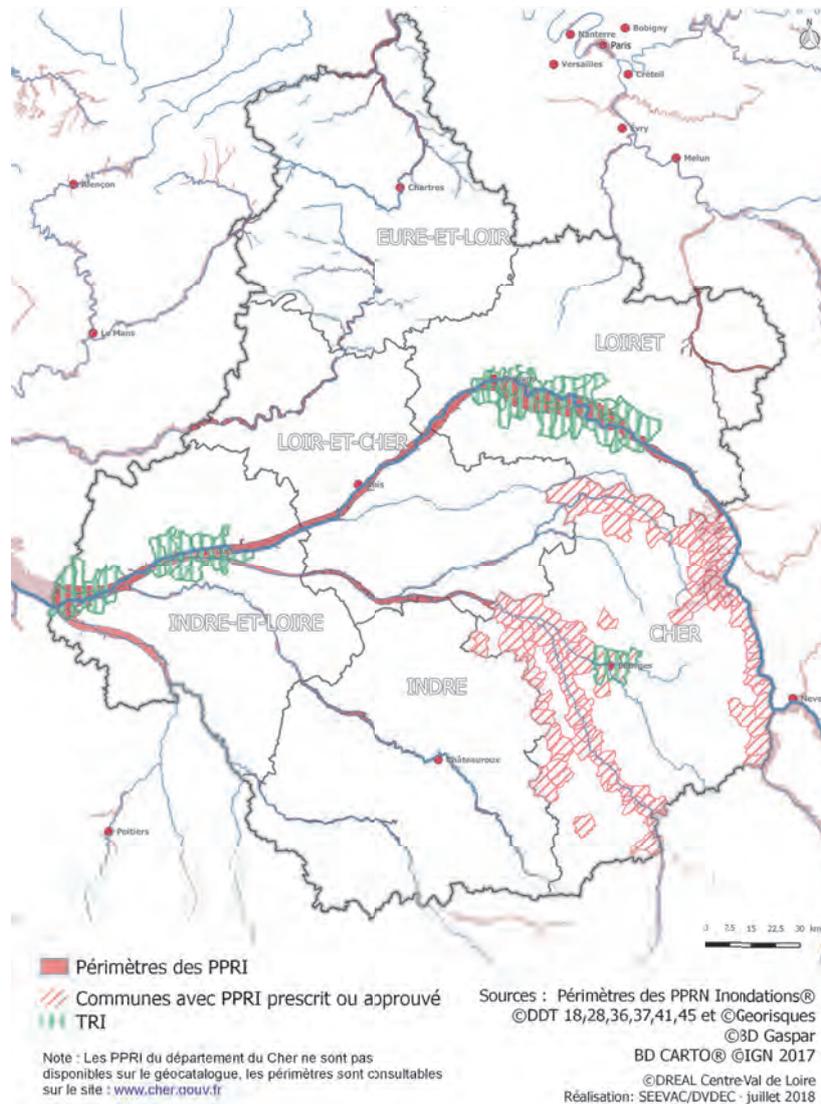
La région Centre-Val de Loire est située au Sud-Est du Bassin Parisien et son sous-sol est constitué des mêmes formations sédimentaires. Au nord et au centre s'étendent les plateaux calcaires de la Beauce et les dépôts argilo-sableux de la Sologne et de la forêt d'Orléans. Le sud de la région est en contact avec les formations cristallines et schisteuses du Massif Central. L'ensemble de la région se caractérise par un relief peu prononcé, les reliefs les plus marqués se situant dans le Perche, le Sancerrois et le Pays Fort, et le Sud de l'Indre et du Cher.

La géologie de la région Centre-Val de Loire



Carte géologique de la région Centre-Val de Loire (d'après Vaslet) - (© BRGM)

La Loire, plus long fleuve de France, traverse la région d'est en ouest. Ses débits très irréguliers et ses nombreux affluents ont pour effet de provoquer des crues régulières. Le risque d'inondation figure donc au premier plan des risques naturels. Ainsi en 2017, selon les plans de prévention du risque inondation (PPRI) et des territoires à risque important d'inondation (TRI), plus de 300 000 habitants sont directement exposés au risque inondation, soit 12 % de la population régionale.



La gestion de la ressource en eau est aussi une problématique cruciale pour la région. En effet, si les ressources en eau de surface et souterraines sont abondantes, elles sont extrêmement fragiles. D'un point de vue quantitatif, d'une part, les périodes de sécheresse vont s'accroître avec le réchauffement climatique, et la coïncidence des étiages avec l'accroissement des besoins en eau (irrigation agricole, besoins domestiques, industriels et énergétiques) suscite déjà des déséquilibres et des conflits d'usages récurrents. D'autre part, d'un point de vue qualitatif, selon les données des états des lieux 2019 des bassins Loire-Bretagne et Seine-Normandie, moins du quart des cours d'eau sont "en bon état" au sens fixé par l'Union Européenne en 2019. Cette dégradation est due notamment aux rejets industriels et aux pollutions agricoles engendrées par l'utilisation d'engrais azotés et de produits phytosanitaires.

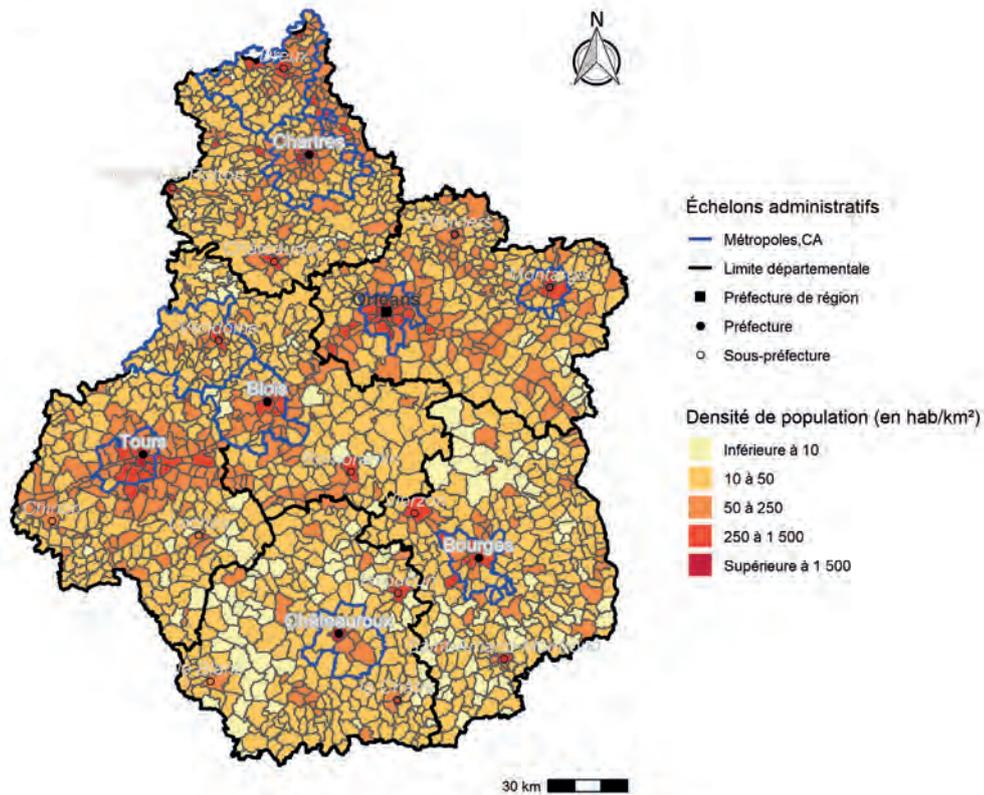


La Loire à Orléans-©Fabien Guillemaut



Une région peu peuplée et pourtant l'artificialisation des sols progresse

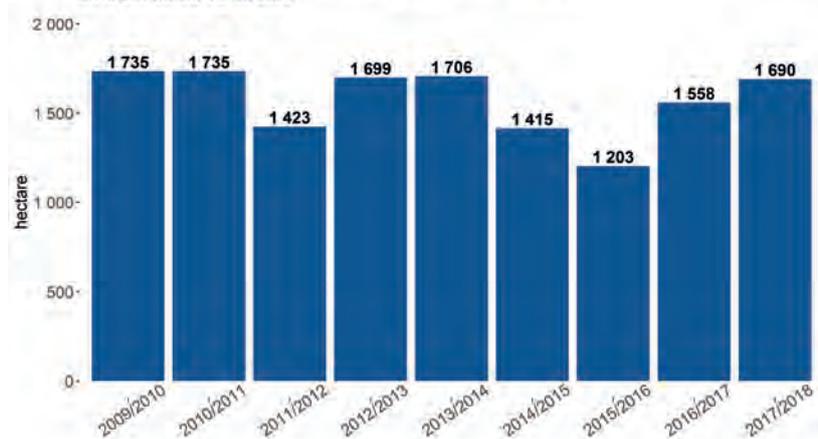
Avec 2,58 millions d'habitants, une densité de population de 66,1 habitants par km² contre 118,5 pour la France métropolitaine au 1er janvier 2016, soit 4 % de la population métropolitaine, la région Centre-Val de Loire est l'une des moins peuplées de France. Entre les recensements de population de 2011 et 2016, la population régionale a augmenté mais de façon moins importante qu'au niveau national. La population régionale est légèrement plus âgée que la population française. Ainsi, selon l'observation sociale croisée des acteurs régionaux et départementaux OSCARD (selon le recensement de population de 2016), la région comptait davantage de personnes âgées de 75 ans et plus (10,7 %) que le niveau national (9,4 %). Cette tendance ne fait que s'accroître. L'indice de vieillissement régional est supérieur de 10 points à celui de la France hexagonale en 2016 (89,6 contre 79,3). Selon l'INSEE, en 2050, un tiers de la population régionale aura plus de 65 ans. Les départements les plus vieillissants de la région sont le Cher et l'Indre; de plus, ils perdent des habitants contrairement aux autres départements. Parallèlement, les jeunes de moins de 20 ans représentent, en 2016, 23,9 % de la population régionale (24,2 % en France métropolitaine). Si le nombre de jeunes de moins de 20 ans a augmenté de 1,4 % entre 2011 et 2016 en France hexagonale, il n'a augmenté que de 0,3 % en Centre-Val de Loire.



Source : Recensement de la population 2016 - INSEE
Réalisation : Avril 2020 - ©DREAL Centre-Val de Loire / SCATEL

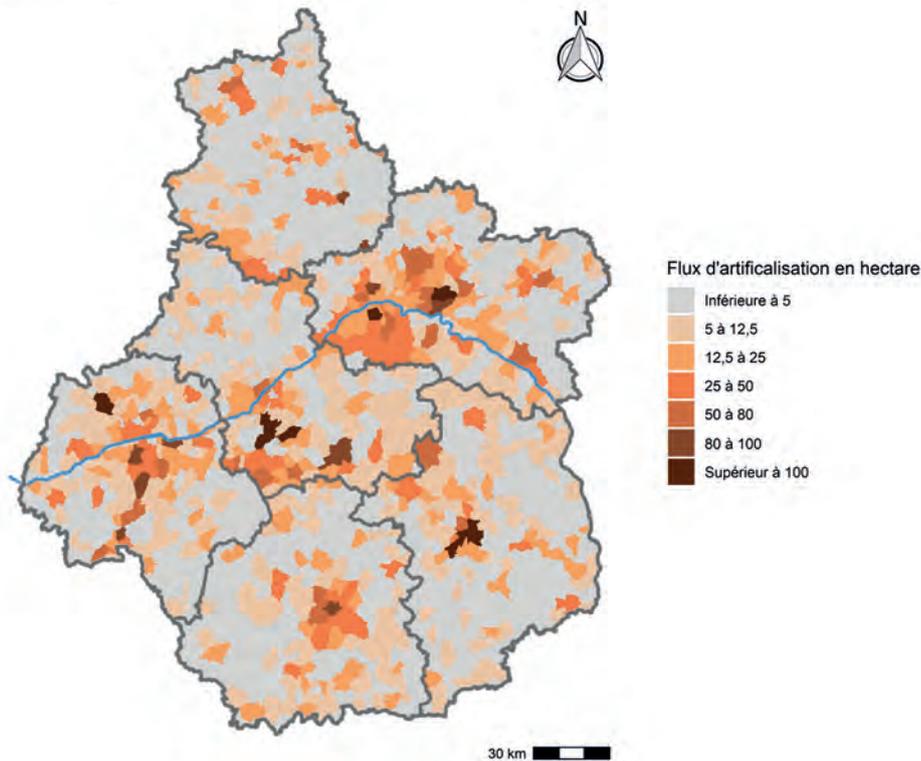
En terme d'évolution, depuis 1968, la population a tendance à se concentrer le long de l'axe ligérien, surtout dans le Loiret et l'Indre-et-Loire. Ces deux départements concentrent aussi les activités économiques et commerciales.

L'évolution de l'artificialisation par le bâti foncier



Source : Fichiers Fonciers - Cerema
Réalisation : Juin 2020 - ©DREAL Centre-Val de Loire / SCATEL

Chaque année, l'artificialisation des sols de la région Centre-Val de Loire progresse. Selon les fichiers fonciers, près de 1 600 hectares sont chaque année artificialisés (en moyenne entre 2009 et 2018), par le bâti nouvellement construit (habitat, activités, bâti mixte). Bien qu'en 2015/2016 les surfaces consommées furent de moindre ampleur (1 200 hectares), la dynamique d'artificialisation au détriment des terres agricoles, forêts et autres espaces naturels se poursuit sur les dernières années de la période (1 690 hectares pour 2017/2018).

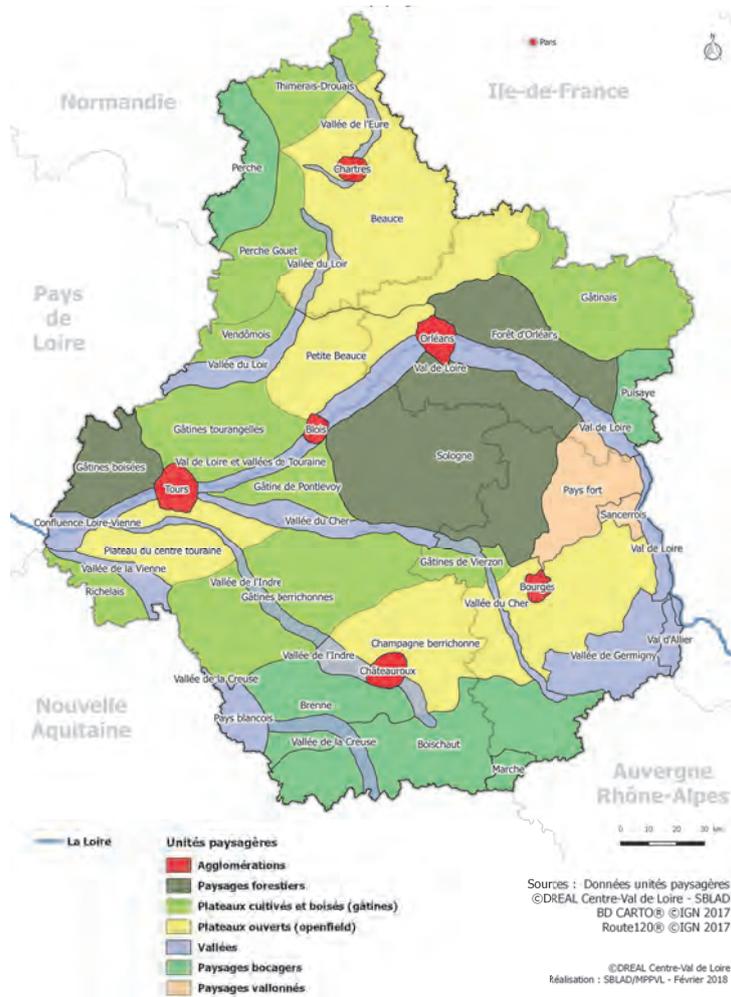


Source : Fichiers Fonciers-Cerema
Réalisation: Octobre 2020 - ©DREAL Centre-Val de Loire / SCATEL

Des disparités existent entre les différents départements de la région. Dans l'Indre, les surfaces nouvelles et artificialisées entre 2009 et 2018 s'élevaient à 1 610 hectares. Dans le Loiret et dans l'Indre-et-Loire, elles concernent respectivement 3 600 hectares et 2 840 hectares. Six communes sont concernées par des flux de plus de 100 hectares sur la période 2009-2018 : Bourges (18), Le Controis-en-Sologne (41), Vitry-aux-Loges (45), Le Subdray (18), Sonzay (37), Olivet (45). Il s'agit principalement de la création de ZAC et de carrières.

Une région riche par la qualité et la diversité de ses paysages

La région Centre-Val de Loire est caractérisée par la diversité de ses paysages, avec quatre entités majeures qui forment son image : la vallée de la Loire, la Beauce, la Brenne et la Sologne. Elle présente également une grande diversité d'autres types de paysages, à l'origine de sa richesse : les champagnes (Beauce, champagne Berrichonne, Champeigne Tourangelle, plateau de Sainte Maure) caractérisées par des milieux ouverts agricoles où la céréaliculture prédomine, avec de larges horizons visuels dégagés, les bocages (Perche, Pays Fort, Boischaud Sud), paysages plus fermés caractérisés par un réseau de structures paysagères végétales, où les prairies délimitées par des réseaux de haies sont vouées à l'élevage, les gâtines (Tourangelle, Puisaye, Gâtinais du Loiret, Drouais-Thymerais), secteurs mixtes et de transition, avec un semi-bocage et des boisements épars, marqués par la polyculture ou la polyculture-élevage, les forêts, vastes massifs de la forêt d'Orléans, et d'autres, plus petits (forêts d'Amboise, Loches, Marchenoir, Boulogne, Russy, Montargis, Châteauroux, ...) sur toute la région, les pays de zones humides, avec une mosaïque de forêts, landes et étangs de Sologne, de prairies et d'étangs en Brenne, les vallées, les affluents de la Loire (Cher, Vienne, ...) mais aussi celle du Loir, de la Creuse, de l'Eure, ... Les départements de l'Indre-et-Loire, de l'Indre, du Loir-et-Cher, de l'Eure-et-Loir, du Cher sont dotés d'un atlas des paysages qui décrivent les différentes unités paysagères. La gestion de l'évolution des paysages représente un enjeu majeur pour la préservation des caractères identitaires de la région, le maintien de la qualité de vie des habitants et aussi l'économie régionale en tant qu'atout touristique.



La région Centre-Val de Loire possède un patrimoine historique et culturel exceptionnel ; ainsi elle compte quatre biens inscrits sur la liste du patrimoine mondial de l'Humanité : la cathédrale de Chartres, la cathédrale de Bourges, la collégiale Saint-Étienne à Neuvy-Saint-Sépulcre et le Val de Loire. La qualité de ces paysages contribue pour au moins deux de ses sites à la reconnaissance de l'Unesco : le Val de Loire a été inscrit au titre des paysages culturels vivants; la Valeur Universelle Exceptionnelle de la cathédrale de Chartres intègre la relation qu'entretient le monument avec le paysage environnant, notamment ses vues rayonnantes jusqu'à 30 km. Les enjeux paysagers, qui portent sur ces deux biens, sont ou seront intégrés dans leur plan de gestion respectif. Celui du Val de Loire a été arrêté par le préfet de Région en 2012. Celui qui concerne Chartres est en cours d'élaboration. D'ores et déjà, un projet de directive paysagère est en cours d'élaboration afin de préserver les vues lointaines et proches sur la cathédrale. La protection des paysages au titre des sites (article L.341-1 à suivant du code de l'environnement, loi de 1930) s'applique sur une surface de 38 000 ha de la région Centre-Val de Loire, soit 1 % de son territoire. Elle concerne les paysages les plus remarquables, répartis en deux niveaux protection, 1 574 ha pour les sites classés et 22 412 ha pour les sites inscrits. Depuis 2012, la DREAL Centre-Val de Loire, en charge de la politique des sites, conduit un programme de classement sur 20 sites dans le Val de Loire. Ce programme permet de répondre aux engagements de l'État dans le plan de gestion du Val de Loire. Ces 20 sites correspondent aux sites les plus emblématiques du bien Unesco. La préservation des paysages remarquables de la Région concourt à l'attractivité et au rayonnement du territoire pour ses habitants et ses visiteurs.

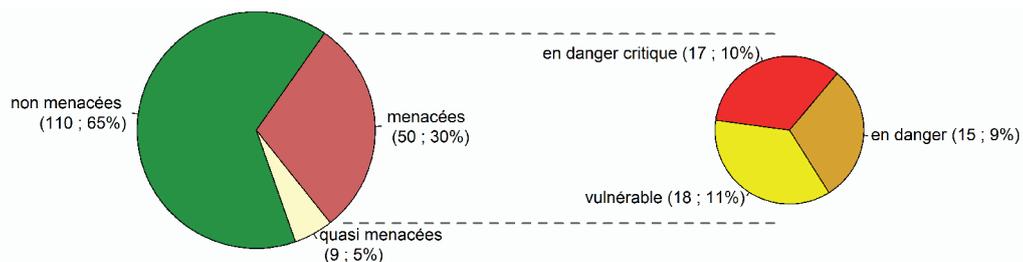


Une biodiversité et des biotopes fragiles

Les pelouses calcicoles, les zones humides, les forêts, les habitats ligériens, les landes, les étangs et les mares abritent de nombreuses espèces faunistiques et floristiques.

La liste rouge régionale des habitats menacés réalisée entre 2005 et 2013 dresse un état des lieux pour **169 habitats naturels** recensés en région. Un tiers de ces habitats est menacé, soit 19 % soumis à une menace "forte à très forte" et 11% en situation "vulnérable". Ce sont les milieux ouverts (landes sèches, pelouses sur calcaires, etc.) et les milieux humides (prairies humides, tourbières, etc.) qui sont les plus vulnérables. Les espèces inféodées à ces milieux par leur mode de vie ou de reproduction, telles que les amphibiens par exemple sont de fait les plus affectées.

Les habitats menacés de la liste rouge régionale*

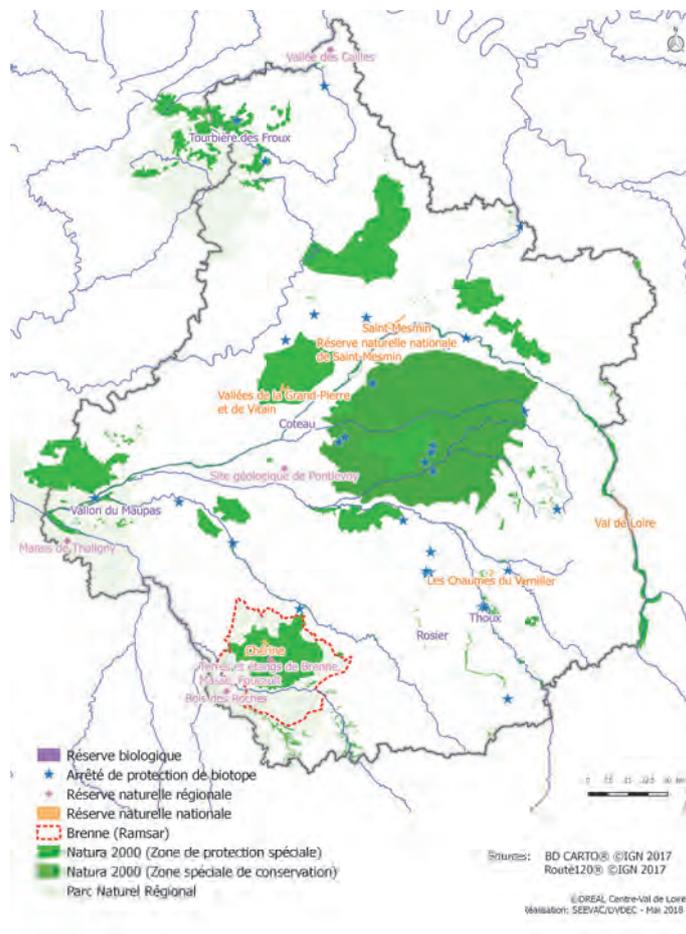


* issues de la flore principale

Source : Livre rouge 2015: Habitats naturels et espèces menacés de la région Centre
 Réalisation: 2017 - ©DREAL Centre-Val de Loire / SEEVAC

La flore régionale connaît aussi une situation préoccupante pour un quart de ses espèces. Depuis 2013, le livre rouge de la flore menacée (INPN) propose une évaluation des menaces pour 2 061 espèces. 496 espèces sont en situation préoccupante, soit un peu moins du quart. Sur celles-ci, 14 % sont considérées comme disparues, 16 % sont menacées et 71 % sont "quasi menacées". Par ailleurs, la région est aussi confrontée à la problématique des espèces invasives. Ainsi, l'écrevisse américaine, le frelon asiatique et la grenouille taureau menacent les espèces endémiques. De plus, 67 espèces de plantes invasives ont été recensées sans pour autant qu'elles aient toutes atteint le même stade d'invasion sur le territoire.

Les espaces protégés



La protection des espaces et des espèces qui y vivent est un enjeu majeur de la région. Ainsi, le territoire est couvert par 57 sites Natura 2000 et abrite le site le plus grand de France en Sologne. En 2018, la région est couverte par 21 arrêtés de protection du biotope, 5 réserves naturelles nationales, 5 réserves naturelles régionales et 3 parcs naturels régionaux, ces derniers représentant près de la moitié des surfaces protégées.

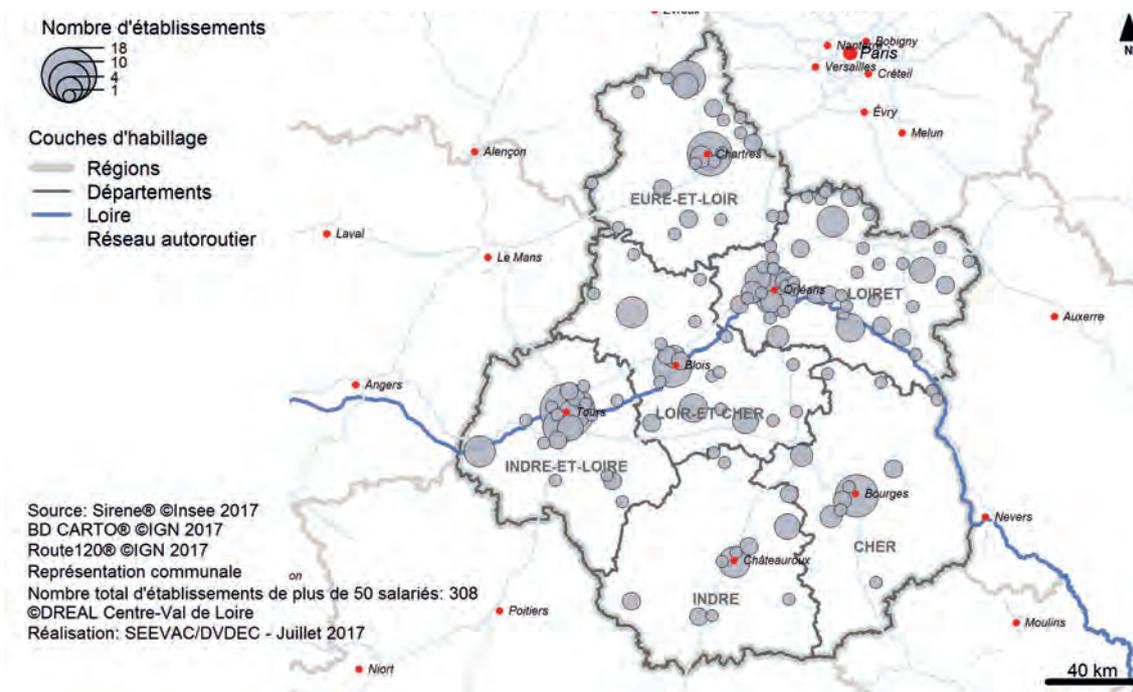


Landes de Sologne-©Francis Olivereau

Une économie régionale marquée par l'industrie et l'agriculture

Selon l'INSEE, en 2015, le produit intérieur brut régional créé par emploi était de 70 402 € contre 79 773 € pour la France. Ce chiffre est la résultante de la structure spécifique de l'économie régionale qui reste moins productrice de valeur ajoutée (VA) que l'économie française en général. La région Centre-Val de Loire est pénalisée par sa tradition agricole et industrielle et par un développement moindre du secteur tertiaire. De fait, respectivement 2,7 % de la VA régionale est encore réalisée par l'agriculture et 19,5 % par l'industrie en 2015 contre 1,8 % et 14,2 % pour la France. A contrario, le secteur tertiaire ne représente que 71,5 % de la VA régionale contre 78,6 % pour le national. Cela se reflète aussi dans la structure de l'emploi régional, puisque l'agriculture représente en 2018 encore 3,1 % des emplois (2,3 % pour la France), l'industrie 15,2 % de emplois contre 11,7 % en France et le secteur tertiaire 75,4 % contre 80 % au national. La structure de l'emploi reflète la vocation industrielle de la région. L'analyse de la répartition des groupes socio-professionnels, parmi les actifs occupés de 15 ans et plus, montre une région surtout où la population des cadres est moins importante qu'au niveau national (12,9 % contre 16,9 %). En revanche, il y a davantage d'ouvriers (25,0 % contre 21,6 %). L'axe ligérien concentre les activités économiques industrielles, commerciales et de services.

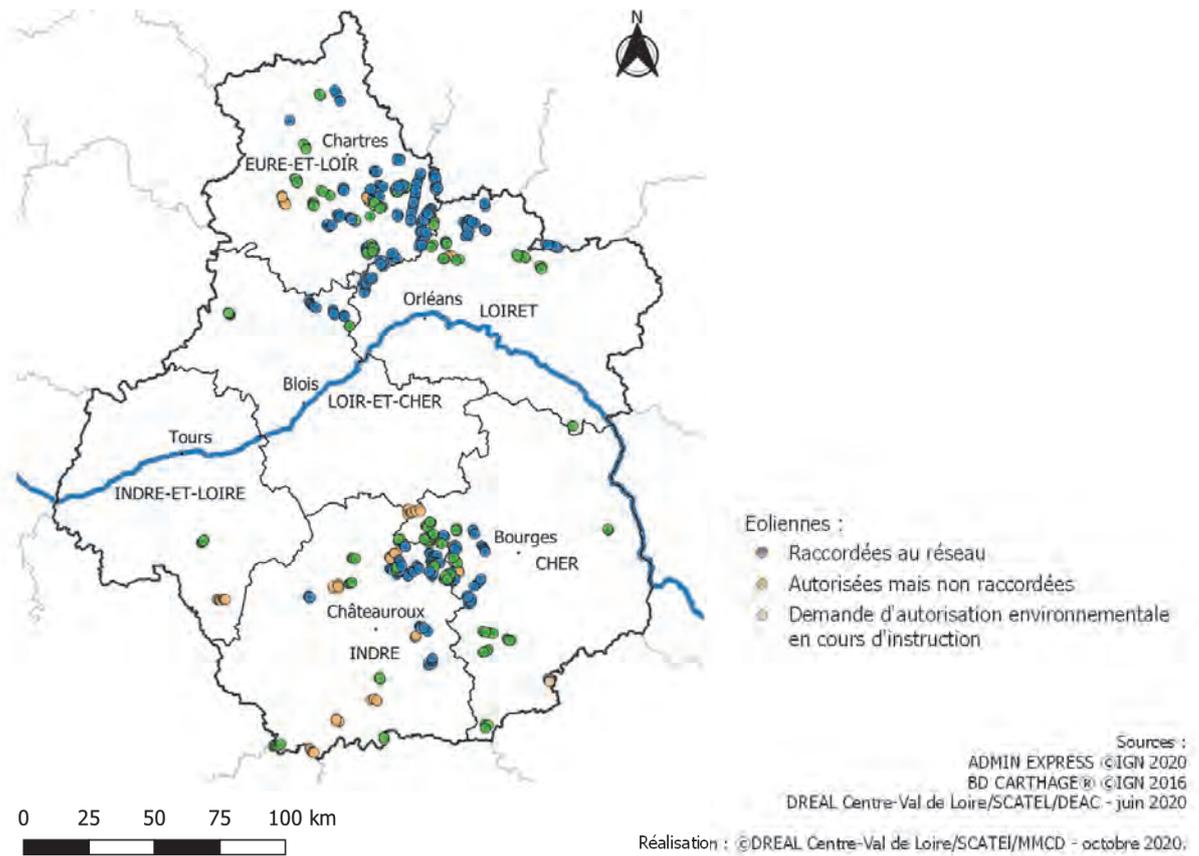
Le nombre d'établissements industriels de plus de 50 salariés par commune en 2017



L'industrie est aussi ancrée dans le territoire, car celui-ci bénéficie à la fois d'une situation géographique favorable, puisqu'il se situe à une heure de Paris, et d'infrastructures de transports importantes avec un maillage autoroutier dense et d'un aéroport dédié au fret. Parmi les principaux secteurs industriels se trouvent la chimie, la pharmacie, la cosmétique, la production d'électricité mais aussi l'aéronautique et l'industrie de l'armement, les matériels de transports et l'agro-alimentaire. Les secteurs de la pharmacie et de la production de machines et d'équipements électriques et électroniques dégagent plus de valeur ajoutée.



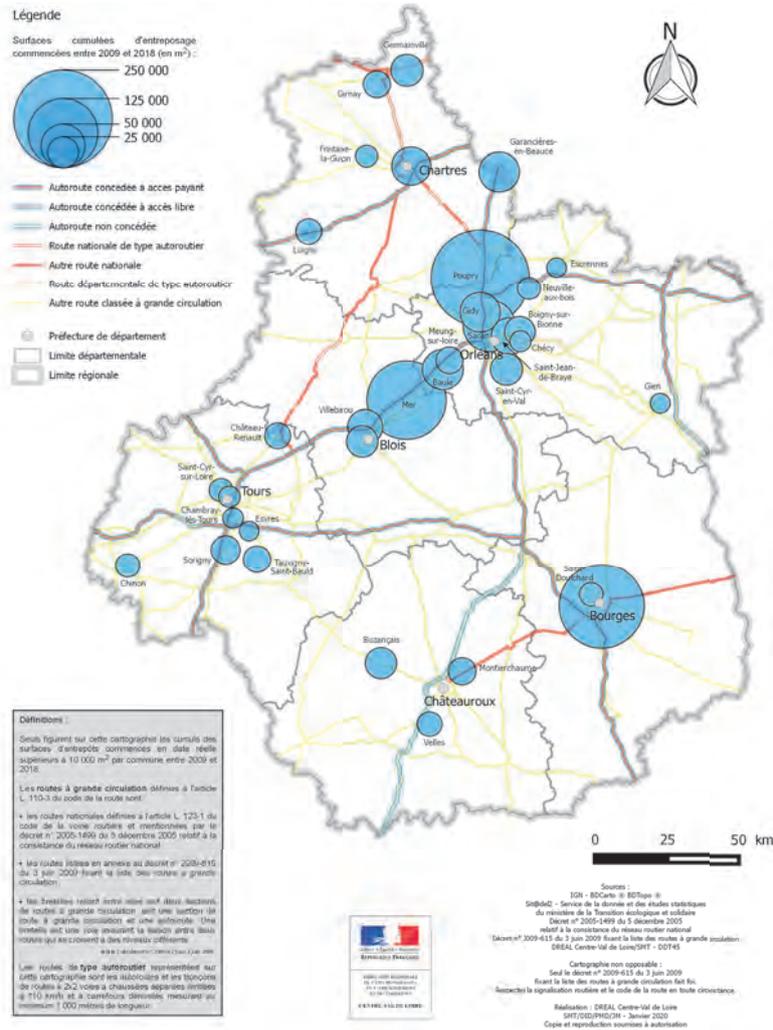
Éoliennes-©DREAL Centre-Val de Loire



L'industrie de l'énergie est bien développée puisque la région Centre-Val de Loire est la deuxième région productrice d'énergie globalement et la 4ème région productrice d'énergie éolienne avec 80 parcs éoliens. 4 centrales nucléaires y sont implantées : Belleville-sur-Loire (Cher), Saint-Laurent-des-Eaux (Loir-et-Cher), Dampierre-en-Burly (Loiret), Chinon (Indre-et-Loire). Ces centrales produisent presque 20 % de l'énergie nucléaire française. Le positionnement central de la région et la "source froide" que constitue la Loire expliquent l'implantation de ces centrales. Selon l'OREGES, en 2017, 3,3 % de l'électricité produite en région est de nature renouvelable. 70 % de la production d'énergie renouvelable est issue de la biomasse, 25 % de l'éolien, 3,5 % du photovoltaïque, 1,3 % de la géothermie et 0,9 % de l'hydraulique. L'éolien représente 7,6 % de la puissance raccordée nationale et c'est le département d'Eure-et-Loir qui produit le plus. En revanche, la production d'énergie issue du photovoltaïque est encore assez peu développée avec 267 MW de puissance raccordée au niveau régional. Enfin, la région compte 24 sites de méthanisation en 2019 et le double est en cours de conception.



Centrale nucléaire de Saint-Laurent-des-Eaux - ©DREAL Centre-Val de Loire



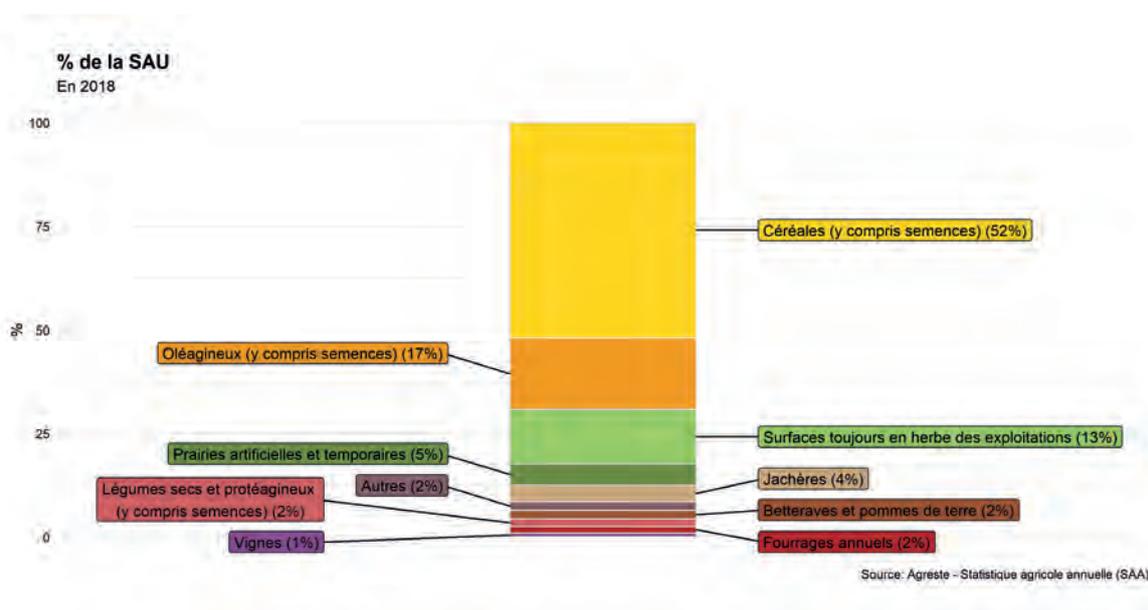
Support des entreprises, le secteur transport-logistique est particulièrement développé et dynamique. La région se prête facilement à l'implantation d'entrepôts logistiques de grande taille car le foncier est beaucoup moins cher que dans la région parisienne. La région est un territoire de transit à la fois pour le transport de voyageurs et de marchandises. La route représente le mode prédominant des transports de personnes du fait notamment de la proximité avec la région parisienne et de l'étalement urbain. De ce fait, le secteur des transports représente à lui seul 45% des émissions totales de CO₂ dans la région selon l'OREGES, alors qu'au niveau national cette part est de 29,4 %, ce qui en fait le premier émetteur devant le secteur résidentiel (22 %), le secteur de l'industrie (17 %) et l'agriculture (5 %). Ce secteur est en outre le principal pourvoyeur de métaux lourds tels que le plomb et l'arsenic.



Champs de blé avant la moisson-©DREAL Centre-Val de Loire

En région Centre-Val de Loire en 2016, 60 % du territoire est consacré à la production agricole avec un peu plus de 25 000 exploitations. Cela représente une baisse de 24 % par rapport à 2000. Le Centre-Val de Loire est la 4ème région céréalière de France et la 2ème en blé tendre et dur. Selon les bilans annuels réalisés par la DRAAF, la spécialisation régionale en grandes cultures se renforce depuis plusieurs années tandis que l'élevage et la polyculture-polyélevage continuent à décliner.

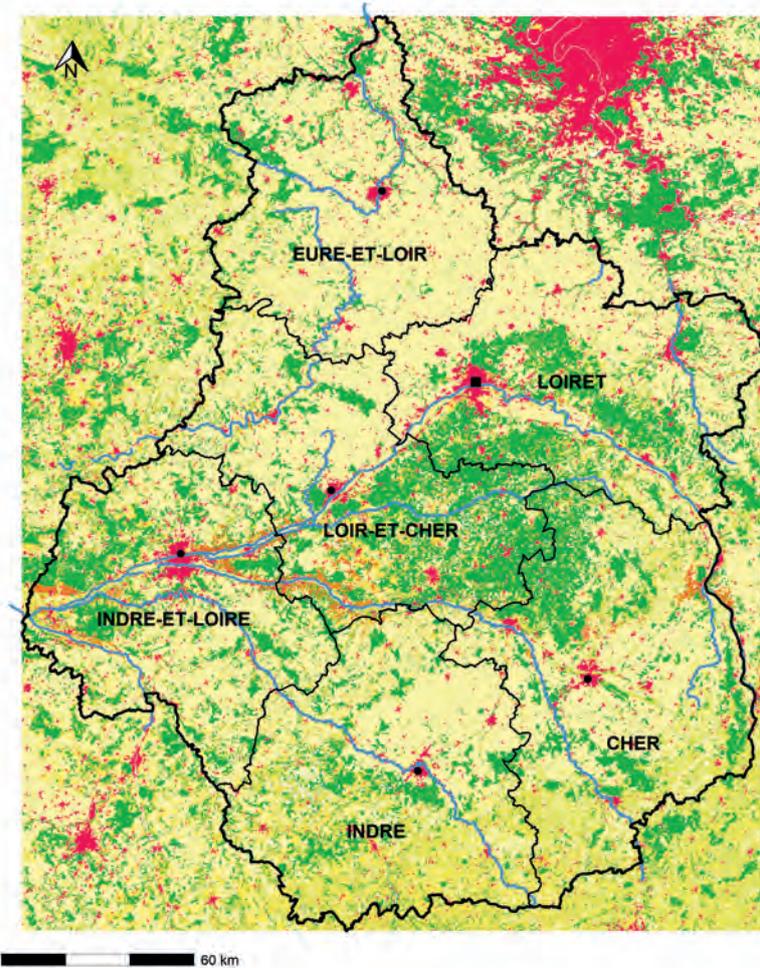
La répartition de la surface agricole utile du Centre-Val de Loire en 2018



En 2010, la région comptait un peu plus de 25 000 exploitations avec un taux de disparition régional de 2,3 % par an légèrement en deçà du taux national. Les exploitations pratiquant l'agriculture intensive avec une moyenne de 153 hectares détiennent les trois quart de la surface agricole régionale et se situent principalement dans le Cher et l'Eure-et-Loir. En 2018, selon Agence Bio, la région Centre-Val de Loire est la région de France qui cultive le moins de produits agricoles bio avec 1 259 exploitations, ce qui représente 3,2 % de la surface agricole utile contre 7,5 % pour la France. C'est dans l'Indre-et-Loire avec 4,9 % et dans le Cher avec 3,8 % que les surfaces cultivées en bio sont les plus importantes.



Vignes en Val de Loire-©DREAL Centre-Val de Loire



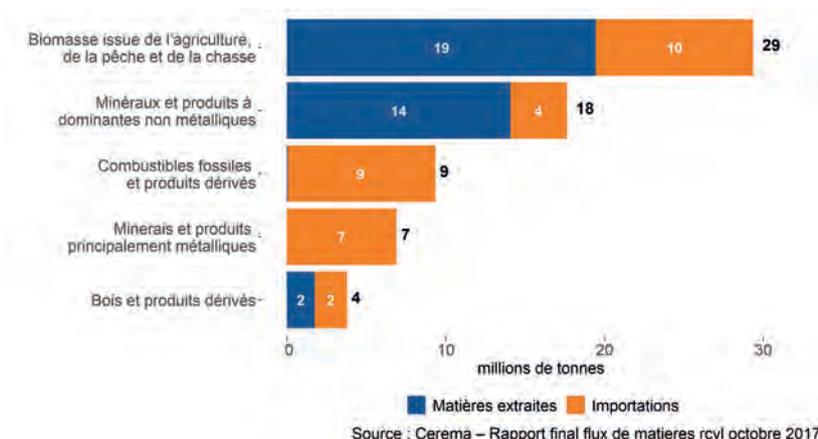
Source : Corine Land Cover 2018, Admin Express
 Réalisation: Mai 2020 - ©DREAL Centre-Val de Loire / SCATEL

En 2017, selon AGRESTE, 52 % du territoire régional est constitué de terres arables alors que la proportion en France est de 33 %. C'est la forte présence des grandes cultures céréalières qui explique cette différence. Le Centre-Val de Loire est la première région productrice d'oléagineux et la troisième pour les céréales. Le blé tendre représente à lui seul 55 % des céréales produites en région. Parallèlement à cette majorité de grandes cultures céréalières, l'agriculture régionale offre aussi un éventail de cultures spécialisées issues de traditions : la vigne, les vergers, le maraîchage, l'horticulture et quelques productions animales.

Une région qui peine à utiliser efficacement ses ressources naturelles

L'activité économique repose sur l'extraction et la consommation de matières premières. L'étude réalisée en 2018 sur la comptabilisation des flux de matières régionaux démontre que la région Centre-Val de Loire produit des matières premières en quantité mais dégage peu de valeur ajoutée faute de transformation des principales productions locales. Ainsi, en 2014, ont été extraites 35 Mt de matières du territoire régional essentiellement constituées de céréales, bois, produits de la chasse et granulats. Cela représente un taux d'extraction intérieure de 13,7 t/hab et par an, plus élevé que la moyenne nationale (10,3 t/hab). La région produit 7,2 % de la biomasse issue de l'agriculture en France : 17,2 % des oléagineux et 13,2 % des céréales. Les carrières de la région fournissent quant à elles 52 % du calcaire français.

Le besoin apparent en matières de la région Centre-Val de Loire en 2014



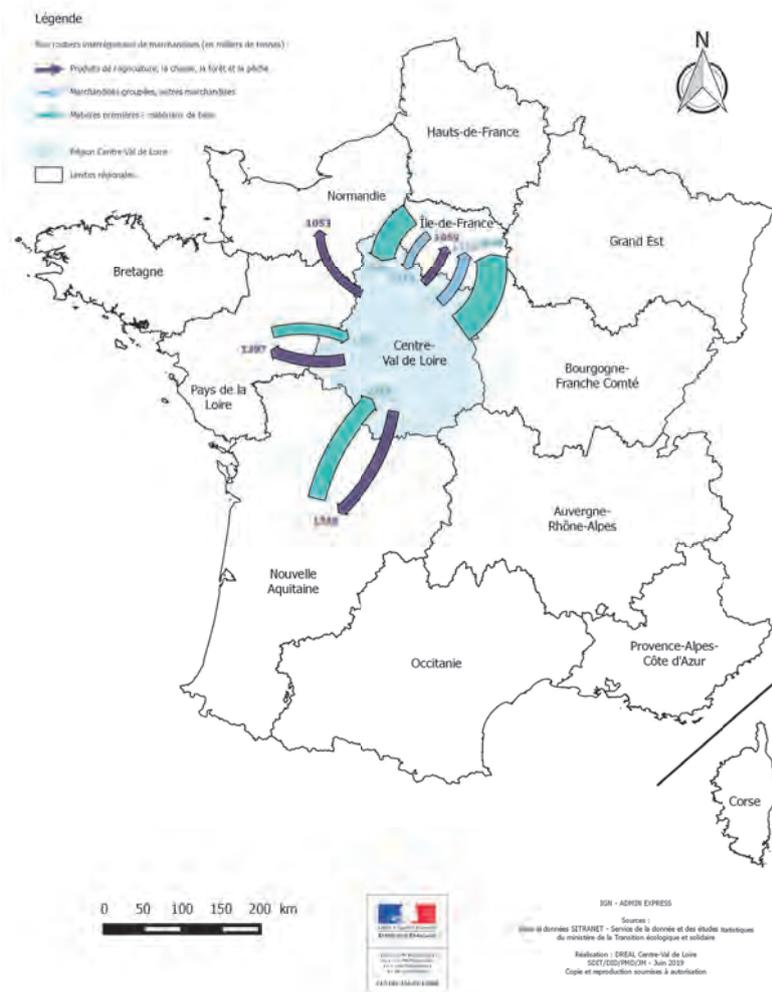
Toujours selon cette étude, en 2014, pour faire fonctionner son système interne de production, la région consomme 30 t/an/habitant de matières premières : 46 % proviennent de son propre territoire et 54 % sont des produits importés. Ce chiffre est cependant incomplet. Pour avoir une empreinte matière totale qui mesure à la fois les quantités de matières premières directement utilisées mais aussi celles nécessaires au processus de production, il faut ajouter les flux cachés et indirects que sont les matières premières importées utilisées lors de la production à l'étranger et lors du transport et les extractions régionales inutilisées. En région Centre Val de Loire cela représente 128 t/an/hab alors que ce chiffre n'est que de 42,4 t/an/hab en moyenne pour la France. Ce différentiel s'explique par le caractère agricole du territoire. En effet, la région étant productrice en grande quantité de biomasse agricole et de matériaux de construction, elle produit aussi des tonnes de matières non utilisées constituées par l'érosion des terres arables, les terres d'excavation et les résidus de récolte laissés au champ. Ainsi, l'extraction intérieure non utilisée et non valorisée économiquement représente 12,8 t/hab alors que la moyenne nationale est de 7 t/hab.

L'intensité matérielle (Quantité de matière consommée pour 1€ de PIB)



La quantité de richesse produite par kg de matières consommé est faible en région : 1,75 € contre une moyenne nationale de 2,72 €. De plus, la région a besoin d'utiliser 570 g de matières premières pour parvenir à créer un euro de PIB, alors que la moyenne nationale est de 370 g. Ce mauvais ratio résulte vraisemblablement de la combinaison de deux facteurs : le premier est que les productions du territoire ont une faible valeur ajoutée, car les matières premières produites ne sont pas transformées sur place et le second est que les processus économiques et industriels utilisent de façon peu efficiente les matières premières nécessaires à l'élaboration de leurs produits. L'exemple de la filière régionale de céréales illustre ce déficit de valeur ajoutée. En effet, les céréales produites ne sont pas transformées sur le territoire, mais exportées pour être transformées dans d'autres régions. En 2015, malgré la quantité de biomasse produite en région Centre-Val de Loire, l'industrie agro-alimentaire ne représente que 2 % des salariés et 1,9 % du chiffre d'affaires de l'industrie agro-alimentaire nationale.

Les flux routiers interrégionaux de marchandises en 2017 vers ou depuis la région Centre-Val de Loire (Flux supérieurs à 1 million de tonnes)

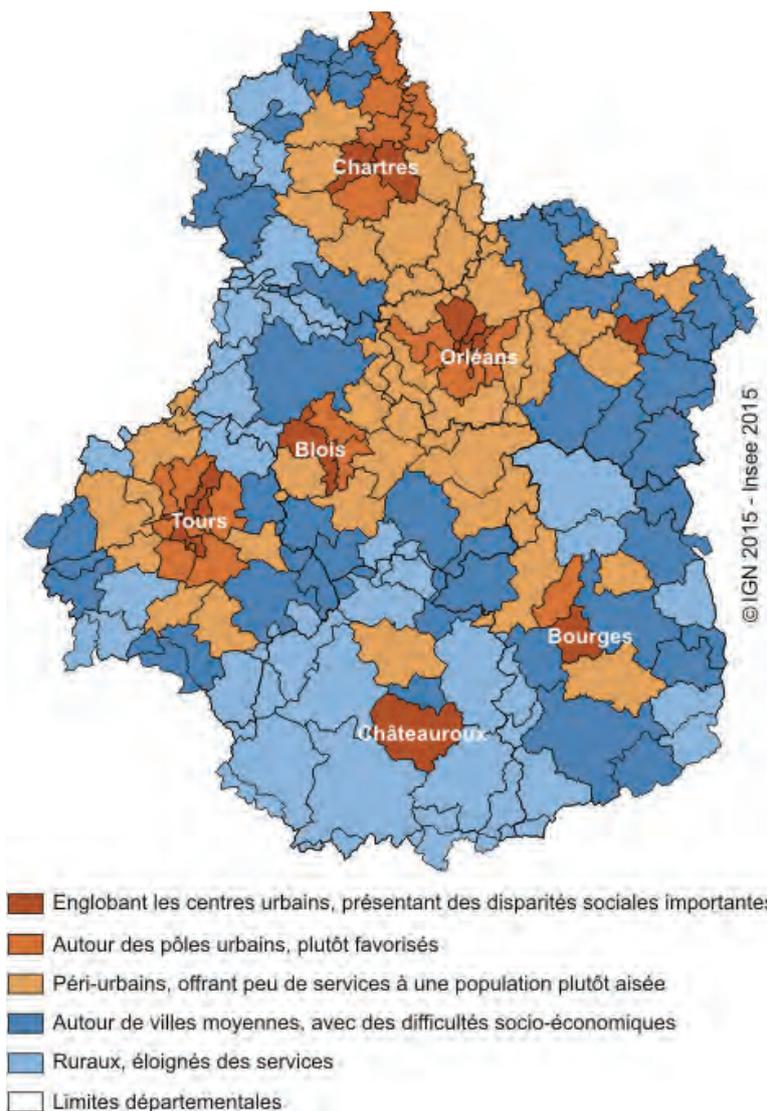


Transport de marchandises - ©DREAL Centre-Val de Loire

Des territoires non homogènes du point de vue de la qualité de vie

La qualité de vie est une notion subjective qui dépend de nombreux éléments économiques et sociaux comme l'accès au marché de l'emploi, le logement, les déplacements domicile-travail et les services offerts aux habitants, les inégalités. En termes de qualité de vie, la région se situe dans la moyenne de la France métropolitaine, cependant, certaines faiblesses apparaissent telles qu'un accès aux services plus difficile pour la population et une part de diplômés inférieure à la moyenne. De plus, selon l'ARS dans une étude réalisée en 2015, la région est en déficit criant de tous les professionnels de santé qu'ils soient libéraux, salariés ou mixtes. L'analyse de la pyramide des âges des médecins spécialistes met en outre en évidence une accélération de ce déficit pour les 5-10 années à venir. Enfin, l'implantation de ces professionnels est inégalement répartie sur le territoire. En 2016, le revenu salarial net horaire moyen régional est de 13,49 €, un peu moins élevé que la moyenne nationale de 14,73 €, mais très comparable aux autres régions, excepté en Ile-de-France (18,49 €). Le taux de pauvreté est de 13,2 % contre 14 % en France. Les départements les plus pauvres sont l'Indre (14,8 %) et le Cher (14,9 %).

Les territoires de vie selon leur profil



L'INSEE a défini 5 profils de territoires avec des caractéristiques différentes, inégaux dans l'accès aux services, à l'emploi et aux loisirs. Le contraste est important entre les zones urbaines et périurbaines densément peuplées où l'accès aux soins, aux équipements, aux services, et à l'emploi est aisé et les revenus plus élevés, même si les disparités sociales sont importantes, et les zones rurales et petites communes qui concentrent les difficultés en termes de soin, d'équipements, d'accès à l'emploi, et dans lesquelles la population est plus âgée que la moyenne régionale. 1,65 millions de personnes vivent dans les premiers territoires, situés dans et autour des capitales départementales et 1,18 millions vivent dans les seconds.

Webographie - Bibliographie

- MTESS; 2020; L'information environnementale en France; [Rapport sur l'état de l'environnement REE](#)
- Région Centre-Val de Loire; 2020; [Le SRADDET Centre-Val de Loire](#)
- DREAL Centre-Val de Loire; 2019; [Indicateurs clés sur le changement climatique en région Centre-Val de Loire](#)
- DREAL Centre-Val de Loire; 2019; [La sélection des Territoires à Risque Important d'Inondation \(TRI\)](#)
- INSEE Centre-Val de Loire; 2019; [La région Centre-Val de Loire en bref – Edition 2018](#)
- DREAL Centre-Val de Loire; 2019; [Listes rouges région Centre-Val de Loire](#)
- DREAL Centre-Val de Loire; 2017; [L'étalement urbain en région Centre](#)
- DREAL Centre-Val de Loire; 2017; [Comptabilisation des flux de matières à l'échelle de la région Centre-Val de Loire](#)
- INSEE Centre-Val de Loire; Insee flash, N°5; Février 2015; [En Centre-Val de Loire, la qualité de la vie n'est pas la même selon le lieu de résidence](#)

Profil Environnemental Régional

Le Profil Environnemental Régional (PER) de la DREAL Centre-Val de Loire fait l'objet d'une mise à jour en continu, en lien avec les données. Son contenu se compose de chapitres portant sur les thèmes de l'environnement et ceux du développement durable et de la transition énergétique.

La réalisation d'un chapitre est le fruit d'un travail transversal co-élaboré avec les services de la DREAL et avec une recherche constante d'ouverture vers des partenariats externes.

Directeur de publication

Directeur : Hervé Brulé

Service coordinateur du Profil Environnemental Régional : SCATEL

- Chef de service : Guy Bouhier de L'Écluse
- Chef de la Mission Management de la Connaissance et Données : Céline Magnier
- Chef de projet PER : Sophie Auvert

Équipe rédactionnelle

- Auteurs : Anne Véronique Dumon
- Cartographie : Murielle Lethrosne, Frédéric Leclerc
- Calculs et graphiques : Murielle Lethrosne
- Mise en page : Murielle Lethrosne, Sophie Auvert, Frédéric Duperray, Florence Kleiber
- Documentation : Françoise Mateos
- Ont également contribué : Franck Lellu
- Relecteurs : Catherine Gibaud (SEBRINAL), Xavier Mantin (SRCT), Laurent Moreau (SMT), Fabien Pasquet (SHPECI)
- ISSN : 2491-8997

Crédits photographiques

- Photothèque de la DREAL Centre-Val de Loire



**Direction régionale de l'Environnement
de l'Aménagement et du Logement
du Centre-Val de Loire**

Service Connaissance, Aménagement, Transition Énergétique, Logement
Mission Management de la Connaissance et Données

5 avenue Buffon
CS 96407 45064 Orléans cedex 2
Tel : 33 (0)2 36 17 41 41
Fax : 33 (0)2 36 17 41 01

<http://www.centre-val-de-loire.developpement-durable.gouv.fr/>



n° ISSN : 2491-8997